

<b>IDENTIFICATION</b>	
Unité de formation : DROIT DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE Activité d'enseignement : DROIT DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE Cours : DROIT DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	Section : DRT B  Nombre de crédits ECTS : 10
Nombre de périodes : 90	N°UF : 919-1
Dossier pédagogique : 713402U32D1	Unité déterminante : O

<b>DESCRIPTION</b>
<p><b>Capacités préalables requises :</b> A partir d'une situation caractérisée par des problèmes juridiques standards et dans le respect des consignes données,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• identifier de façon autonome un objectif de recherche;</li> <li>• effectuer une recherche en fonction des trois sources du droit: législation et réglementation, doctrine, jurisprudence;</li> <li>• trier et sélectionner les informations juridiques pertinentes;</li> <li>• en donner une synthèse pragmatique, propre à la prévention ou à la résolution de la problématique;</li> <li>• présenter un fonds documentaire juridique de base;</li> <li>• décrire les outils nécessaires au développement et à l'actualisation des connaissances nécessaires à l'exercice de sa profession.</li> </ul> <p>Compte tenu de son niveau de formation, face à des situations juridiques standards concernant les personnes et la famille, par le recours aux règles de droit civil les régissant, en utilisant le vocabulaire adéquat et en disposant de la document ad hoc,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• analyser et abstraire la situation juridique correspondante;</li> <li>• prévenir les litiges qui y sont relatifs;</li> <li>• structurer la démarche juridique mise en oeuvre en regard des éléments théoriques et de la jurisprudence.</li> </ul>
<p><b>Contenu du cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de maîtriser les principes fondamentaux du droit du travail et de la sécurité sociale, notamment: <ul style="list-style-type: none"> <li>- dispositions générales de la loi sur les contrats de travail,</li> <li>- clause-type de contrats spécifiques (représentant de commerce, travailleurs domestiques, étudiants, intérimaires, stagiaires, apprentis),</li> <li>- réglementation du travail,</li> <li>- organisation et financement de la sécurité sociale, ayants-droit;</li> </ul> </li> <li>• d'explicitier et d'analyser les principales clauses des conventions collectives du travail;</li> <li>• d'explicitier et d'analyser les clauses d'un contrat de travail, et d'en mesurer les conséquences pour les parties;</li> <li>• de définir le rôle et la composition des principaux conseils instaurés dans l'organisation du monde du travail, les systèmes et les organisations de défense des droits sociaux de</li> </ul>

différents types de travailleurs (au sens large), les différents types d'organisations professionnelles;

- d'explicitier et de définir la composition et le rôle du conseil d'entreprise et la protection de leurs membres, de la délégation syndicale et du comité de prévention et de protection au travail;
- de gérer, dans leurs aspects juridiques, les conflits sociaux courants;
- d'énoncer les principaux généraux de perception et de redistribution dans le régime des salariés et des indépendants;
- d'appliquer, dans des situations caractérisées par des problèmes juridiques standards, les dispositions essentielles prévues dans les différents secteurs de la sécurité sociale des travailleurs salariés et des indépendants;
- d'établir des liens entre la jurisprudence et les éléments théoriques abordés.

### **Capacités terminales :**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,**

- de présenter et d'explicitier les mécanismes juridiques fondamentaux applicables dans au moins trois situations choisies par le chargé de cours relatives aux points suivants:
  - contrat de travail en général,
  - clauses-types des contrats spécifiques et leurs conséquences pour les parties,
  - réglementation du travail,
  - licenciement,
  - conseil d'entreprise et/ou comité de prévention et de protection au travail,
  - fixations des rémunérations,
  - une situation déterminée de conflit de travail,
  - organisation et financement d'une branche de la sécurité sociale,
  - avantages et conditions d'octroi des allocations sociales et des retraites.

Face à des situations caractérisées par des problèmes juridiques standards en disposant de la documentation ad hoc:

- de préparer un contrat de travail et ses avenants éventuels sur base d'un contrat de travail-type en tenant compte de la situation particulières des partenaires;
- de calculer le salaire, les cotisations sociales, le pécule de vacances et coût patronal, les données chiffrées étant fournies;
- de rédiger la lettre de licenciement, calculer la durée et l'indemnité d'un préavis, le contexte étant précisé;
- de calculer les cotisations d'un travailleur indépendant, les données chiffrées étant fournies.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:**

- la cohérence entre la démarche et la situation traitée,
- le recours judicieux aux textes légaux et réglementaires,
- la logique de l'argumentation,
- le niveau de précision et de la clarté dans l'emploi des termes juridiques,
- le degré de sens critique

### **Bibliographie :**

V. Vannes, Questions approfondies de droit du travail, Presses universitaires de Bruxelles, 2006  
Aperçu de la sécurité sociale en Belgique, Service public fédéral sécurité sociale, 2010  
p. Denis, Droit du travail, Larcier, 1992  
E. Wauthy et B. Paternostre, Législation sociale, La Procure, 1990

---

<b>PERSONNEL ENSEIGNANT</b>
-----------------------------

HAUTIER Patricia
------------------

<b>METHODOLOGIE</b>
---------------------

Plan détaillé du cours. Code de l'étudiant en droit de chez Kluwer
---

<b>MODES D'EVALUATION</b>
---------------------------

Examen écrit en fin de modules ( cas pratiques à résoudre)
--